



CLUB DE VOILE DE MULHOUSE

Agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
Affilié à la FEDERATION FRANÇAISE DE VOILE

Labellisé ECOLE FRANÇAISE DE VOILE,
CLUB SPORT LOISIR



AVIS DE COURSE

Nom de la compétition : **CVM CUP**

Dates complètes : **19 Avril 2020**

Lieu : **Plan d'eau de REININGUE**

Autorité Organisatrice : **Club de Voile de Mulhouse (CVM)**

Grade : **5A**

Terminologie : le terme « bateau » utilisé ci-dessous signifie bateau ou windsurf selon le cas.

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. RÈGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV)
- 1.3 Les règlements fédéraux.

3. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux des classes suivantes :

| | |
|---------------------------------------|-----------|
| Intersérie dériveur (IND) | 5A |
| Intersérie voile légère (INVL) | 5B |

Cette régata est une sélective de ligue, au championnat de France 2020 minimes et espoirs pour Optimist et Laser.

- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FFVoile valide portant la mention « COMPÉTITION » ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an
 - une autorisation parentale pour les mineurs
- 3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF,
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile
 - un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an
 - une autorisation parentale pour les mineurs.

5. PROGRAMME

- 5.1 Confirmation d'inscription :

Jour et date : **19/04/2020 de 8h30 à 9h30**

- 5.3 Jours de course (incluant la course d'entraînement si nécessaire)

| Date | Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement | Classe(s) |
|-------------------|---|---------------|
| 19/04/2020 | 10h15 | toutes |

- 5.4 Aucun signal d'avertissement ne sera donné après **16h00**.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront **disponibles sur le site du CVM et affichées** selon la Prescription Fédérale.

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type : **construits**

8. CLASSEMENT

2 courses devront être validées pour valider la compétition.

9. COMMUNICATION RADIO

Sauf en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit pas faire de transmission vocale ou de données ni recevoir de communications vocales ou des données qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. [DP].

10. PRIX

Le **19 Avril 2020 vers 17h00** : Des coupes seront remises aux gagnants de chaque intersérie, ou de groupe de classe qui pourront être définis en fonction du nombre d'inscrits et du type des bateaux.

11. DÉCISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

12. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :
Club de Voile de Mulhouse au 03 89 55 40 15